

Malgré le numéro de prestidigitateur du directeur départemental des finances publiques Le carrosse se transformera inévitablement en citrouille

Dans un article du quotidien local du 1^{er} juillet, le directeur départemental des finances publiques se fait VRP d'une nouvelle « réforme » supposée prendre en compte l'évolution des besoins, notamment dans les zones désertées par le service public en général.

Nous affirmons qu'il s'agit d'une adaptation inédite à des choix budgétaires nationaux en marche vers une balkanisation du service public fiscal et financier et plus largement de la fonction publique d'Etat.

Ne soyons pas dupes, il s'agit cette fois de faire voler en éclats les services de proximité nécessaires tant aux usagers-contribuables qu'aux entreprises et aux élus locaux.

Aujourd'hui ,le réseau des trésoreries, déjà bien attaqué avec les suppressions de Ruffieux, St Genix sur Guiers, St Pierre d'Albigny, Chamoux sur Gelon, Albens et Grésy sur Isère, assure des missions complètes d'accueil fiscal et de recouvrement des créances publiques ainsi qu'un rôle de conseil et de gestion comptable des collectivités et établissements publics locaux.

Demain, le fait est que quatre implantations de services de gestion comptable (uniquement dédiés à l'enregistrement des opérations de dépenses et de recettes) sans accueil du public ni conseil aux collectivités viendront se substituer aux vingt deux trésoreries de pleine compétence actuelles, mais croix de bois croix de fer, ce sera mieux qu'avant !

Faire miroiter de nouvelles implantations dans les communes-sièges des intercommunalités pour vendre la réforme est le subterfuge du projet gouvernemental et le lapin sorti du chapeau par les directeurs départementaux des finances publiques reconvertis en prestidigitateurs pour la cause.

L'apparence est alléchante mais trompeuse car Il s'agit en réalité d'une délocalisation de la mission de conseil qui sera éloignée géographiquement des élus : quelle avancée !

C'est la disparition du service public fiscal et financier qui est en jeu avec, en ligne de mire, la suppression du principe de séparation ordonnateur / comptable - base actuelle de l'organisation des finances publiques locales et garantie pour les élus locaux - ouvrant la voie à la création d'agences comptables intégrées mettant ainsi fin à la fonction de comptable public.

Nous insistons : faire croire à la population et aux élus que les nouveaux accueils de proximité (enregistrement des demandes des usagers, prises de rendez-vous, pas de traitement du dossier, ...) pourraient remplacer les trésoreries actuelles relève du mensonge et de la supercherie.

Les grands centres urbains ne sont pas non plus épargnés avec la délocalisation et l'éclatement de la mission gestion publique de la ville de Chambéry, de la communauté d'agglomération de Grand Chambéry et du département à Aix les Bains ou alentours) ainsi que la suppression de services des impôts des particuliers (Aix les Bains et Moûtiers), de services des impôts des entreprises (Aix les Bains, Albertville et St Jean de Maurienne)

La CGT, qui a toujours défendu la présence de notre service public de pleine compétence dans tous les territoires, s'oppose frontalement à cette déflagration que nos dirigeants osent appeler « géographie revisitée ».

Ensemble, usagers, élus et personnels des finances publiques nous devons faire reculer le gouvernement et le directeur départemental des finances publiques.

C'est pourquoi nous organiserons dès que possible des rencontres (dont le calendrier est en cours d'élaboration) afin de définir ensemble la riposte à construire.

D'ores et déjà, nous vous invitons à prendre une délibération de principe refusant toute « réorganisation non réfléchie et non concertée » et demandant le maintien d'implantations de pleine compétence assurant des missions complètes utiles aux particuliers, aux entreprises et aux élus.

Nous sommes bien évidemment à votre disposition pour tout contact que vous souhaiteriez.

Chambéry le 5 juillet 2019